

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 1/2014/DA/CS/PRG

Le 25/03/2014 à 09h30mn, il sera procédé dans les bureaux de la **Cellule de Coordination des Marchés, sise, Avenue Hassan II Km 4, Route de Casablanca, Rabat**, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour **l'achat des réactifs de laboratoire et des produits pour soins bucco-dentaires** destinés aux **Etablissements de Soins de Santé de Base et Centres Hospitaliers SEGMA du Ministère de la Santé** ainsi qu'à l'**Institut National d'Hygiène à Rabat** :

- Lots n° 1, 2, 3, 4, 5 et 6 : Réactifs de laboratoire
- Lot n° 7 : Produits pour soins bucco-dentaires

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés de la Division de l'Approvisionnement à la même adresse sus indiquée. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations (toutes taxes comprises) est fixée comme suit :

| LOT N° | Montant Estimatif TTC | |
|--------|-----------------------|---------------------------------------------------------|
| 1 | 120 000,00 | Cent vingt mille dirhams |
| 2 | 475 200,00 | Quatre cent soixante-quinze mille deux cents dirhams |
| 3 | 51 840,00 | Cinquante et un mille huit cent quarante dirhams |
| 4 | 28 800,00 | Vingt-huit mille huit cents dirhams |
| 5 | 296 400,00 | Deux cent quatre-vingt-seize mille quatre cents dirhams |
| 6 | 1 560 000,00 | Un million cinq cent soixante mille dirhams |
| 7 | 21 606,00 | Vingt et un mille six cent six dirhams |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la Cellule de Coordination des Marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La documentation technique et les échantillons doivent être déposés dans le bureau du Secrétariat de la Cellule de Coordination des Marchés **avant le 24/03/2014 à 13h00mn** (date et heure limites pour le dépôt).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.